FICHES DE TRAVAIL POUR LA CONSTRUCTION DE MISE A JOUR DE LA STRATEGIE

FICHE 1 : Recueil, traitement, analyse des données : comment améliorer le rôle d'observatoire ? Et pour quelles utilisations ? 2
FICHE 2 : Actualiser la stratégie par type de site et pour le report de la fréquentation 4
FICHE 3 : Réussir à installer des réseaux d'itinéraires et à mieux canaliser les flux 7
FICHE 4 : Améliorer le processus de communication 10
FICHE 5 : Renforcer les processus de concertation et de collaboration 13
FICHE 6 : Définir, optimiser les moyens humains et financiers 15

FICHE 1 : Recueil, traitement, analyse des données : comment améliorer le rôle d'observatoire ? Et pour quelles utilisations ?

CONSTAT

1 - Observation des données de fréquentation et d'impact sur les espaces :

- **Éco-compteurs en place :** 16 éco-compteurs opérationnels sont installés sur les sites les plus sensibles.
- **Suivi environnemental des sites sensibles :** Sur 16 sites témoins, une fiche d'évaluation est réalisée tous les 2 à 3 ans, incluant des comparaisons par photos aériennes et observations de terrain pour mesurer les impacts.
- **Enquêtes qualitatives :** Des agents "sentinelles du Parc" réalisent des enquêtes sur les sites à enjeux biodiversité et la Garde Forestière sur les sites à enjeux risque incendie
- **Utilisation de systèmes externes :** Outdoor Vision et Suricate sont employés pour enrichir les informations collectées.
- **Surveillance des réseaux sociaux :** Une observation régulière des réseaux sociaux permet de recueillir des informations complémentaires.

2 - Traitement et diffusion des données :

- **Données cartographiques :** Les informations sont intégrées dans le SIG du Parc, avec des couches sur les sites, itinéraires, données environnementales et tables attributaires.
- **Données de fréquentation :** Les données sont d'abord collectées dans un tableur, puis corrigées (valeurs aberrantes ajustées) pour chaque site.
- **Rapports annuels :** Entre 2010 et 2018, un fichier Excel compile annuellement les données des éco-compteurs par site, avec une analyse des flux totaux, des pics de fréquentation, des estimations annuelles et une comparaison avec les années précédentes. Ensuite c'est sur le SIT
- **Intégration dans le SIT régional :** Les données quantitatives et qualitatives sont également intégrées dans le Système d'Information Territorial régional (le SIT présente l'avantage de pouvoir agréger toutes les données possibles.)

NB Importance des données : *Ces données sont cruciales pour orienter la politique de surveillance, notamment pour les écogardes et les sentinelles du Parc, ainsi que pour réaliser les actions de terrain pour la gestion des flux.*

3 - Limites dans le recueil, l'analyse et la diffusion des données :

- **Frais de maintenance des écocompteurs** (réparation, malveillance,)
- **Problèmes du SIT :** Dysfonctionnements actuels dans le traitement des données de fréquentation, rendant les résultats peu lisibles, mal présentés et non accessibles au public. La gestion inter-parcs (ici gestion PNR du Luberon), montre des limites.
- **Manque de compétences SIG :** Il manque un spécialiste pour gérer cette tâche de façon optimale.
- **Temps insuffisant :** Le recueil des données, la gestion et le traitement des données se font de manière ponctuelle, faute de temps dédié.
- **Accès difficile pour les partenaires :** Les partenaires expriment leur frustration quant à l'accès aux données.

Propositions d'actions d'amélioration

PROPOSITIONS	Pts obtenus
1. Étudier la possibilité d'utiliser à l'avenir d'autres systèmes de comptage que les écocompteurs Explorer de nouvelles technologies de comptage, telles que les capteurs mobiles, les appareils numériques en réduisant ainsi la dépendance aux écocompteurs traditionnels.	**15**
2. Définir une méthode d'observation basée sur les « Limites Acceptables de Changement (LAC) Élaborer un protocole standardisé pour évaluer les impacts des visiteurs en fonction des limites acceptables de changement environnemental ou social, afin de mieux anticiper les risques et adapter la gestion des sites.	**1**
3. Former les Sentinelles et les services civiques à ces nouvelles méthodes d'observation Proposer des sessions de formation spécifiques aux sentinelles sous la supervision des chargés de mission du PNR, afin qu'elles puissent contribuer de manière proactive à l'évaluation des impacts environnementaux des sites. Prévoir aussi ces formations à destination aussi des autres chargés de mission en poste ou pour les futurs recrutés (avec établissement d'un tuto réutilisable).	**5**
4. Améliorer les méthodes de traitement et de restitution du SIT Revoir les processus de gestion du SIT pour garantir une meilleure organisation et restitution des données, avec des visualisations plus claires et accessibles, adaptées aux besoins des gestionnaires et du public.	**0**
5. Renforcer l'équipe avec un spécialiste SIG ou augmenter la présence interparc en interne Recruter un expert SIG ou renforcer l'expertise actuelle avec un spécialiste interparc basé en temps partiel au siège du PNR des Alpilles, afin d'optimiser la gestion des données géographiques.	**4**
6. Faire évoluer les principes du SIG (champs, organisation, traitement) Réorganiser le SIG en ajoutant des champs plus pertinents, intégrant de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins évolutifs de gestion des sites.	**1**
7. Se former à une meilleure utilisation d'outils comme Outdoor Vision ou Geotrek Offrir aux techniciens du Parc et gestionnaires des données une formation approfondie à l'utilisation des plateformes telles qu'Outdoor Vision ou Geotrek pour améliorer la collecte et la gestion des données relatives aux itinéraires et flux de visiteurs et permettre une meilleure agrégation des données sur le SIT	**3**
8. Rationaliser, automatiser le traitement des informations provenant des réseaux sociaux Optimiser l'utilisation des réseaux sociaux en automatisant la collecte d'informations pertinentes (veille) et les analyses pour faciliter la prise de décision.	**1**
9. Accroître la diffusion et l'usage interne et externe des données recueillies Encourager une utilisation plus large des données collectées en interne tout en facilitant l'accès pour les partenaires et décideurs grâce à des plateformes dédiées et des rapports réguliers. Par exemple, diffuser les données sous forme de rapports automatisés via des Interfaces de Programmation d'Application (API)	**0**
10. Développer des systèmes d'alertes en temps réel pour les décideurs et le public Mettre en place des alertes en temps réel destinées aux gestionnaires, décideurs et au grand public, signalant les situations critiques (surcharge de fréquentation, incidents environnementaux) pour une réactivité accrue.	**12**

11. Investir dans des technologies innovantes de suivi écologique non invasives Explorer l'utilisation de technologies innovantes à travers des opérations pilotes et l'utilisation de l'intelligence artificielle (capteurs acoustiques, drones intelligents, traitements images satellites) pour surveiller les impacts sur la biodiversité sans perturber les écosystèmes naturels.	**4**

Remarques et autres propositions

- Conventions avec d'autres organismes pour échanges de données sensibles sur la Biodiv. Pas exemple le PNR envoie partage des données actuellement sans forcément de réciprocité
- Pas convaincue par l'utilisation de drones, dans les espaces naturels (il y en déjà beaucoup)
- SIT harmonisation du SIG / facilité d'échanges de données avec pérennisation de l'information sur de long terme (jusqu'à plusieurs décennies)

FICHE 2 : Actualiser la stratégie par type de site et pour le report de la fréquentation

CONSTAT

1 - Éléments clés sur la stratégie de fréquentation :

- **Sites à forte fréquentation problématique :** Quelques sites connaissent une fréquentation excessive, posant des enjeux importants en matière de préservation environnementale et de sécurité pour les visiteurs.
- **Réalisation de l'aménagement et équipements de sites d'accueil à enjeux :** réalisation dans le cadre de la stratégie en cours de projets d'accueil sur le sites les plus sensibles et fréquentés (stationnement, signalétique, équipements divers, …)
- **Réalisation d'un schéma des mobilités** avec la mise en place de barrières et de panneautage d'interdiction avec arrêtés municipaux
- **Risques d'évolution de certains sites :** Certains lieux montrent des signes de pression croissante qui pourraient, à terme, engendrer des problématiques de surfréquentation si la gestion n'est pas adaptée.
- **Fréquentation saisonnière :** Le massif connaît une fréquentation plus réduite en été, mais celle-ci s'intensifie hors saison estivale, notamment au printemps.
- **Propagation de la fréquentation :** La création de nouvelles sentes et diverticules entraîne une dispersion de la fréquentation dans certaines zones, augmentant ainsi l'impact de la fréquentation.
- **Sites de report pour gérer la surcharge :** Des sites alternatifs à l'intérieur et à l'extérieur du massif, notamment ceux accessibles en période estivale lors de la fermeture du massif, pourraient jouer un rôle important dans la diffusion de la fréquentation.
- **Zones de stationnement saturées :** Certaines zones de stationnement atteignent leur capacité maximale, entraînant l'utilisation de bords de routes, de terrains privés ou non adaptés, créant des tensions supplémentaires.

2 - Limites de la stratégie actuelle :

- **Objectivité sur la surfréquentation :** Il peut y avoir un manque de clarté ou d'objectivité quant à la définition des sites réellement surfréquentés, rendant difficile la prise de décisions éclairées.
- **Fragilité des sites de report estivaux :** Les zones proposées pour accueillir le report de la fréquentation, comme les sous-bois ou zones humides, sont souvent des écosystèmes très fragiles et vulnérables aux impacts humains.
- **Conflits liés aux propriétés privées :** Certains sites accessibles se trouvent sur des terrains privés, et leur fermeture potentielle pourrait compliquer la gestion de la fréquentation et la répartition des flux

Fréquentation printanière et impact sur la faune : L'augmentation de la fréquentation au printemps coïncide avec des périodes de reproduction critiques pour certaines espèces, ce qui augmente le risque de perturbation de la faune

Propositions d'actions d'amélioration

PROPOSITIONS	Pts obtenus
1. Développer une méthodologie objective pour évaluer la surfréquentation des sites : élaborer une méthode précise, comme celle des "Limites Acceptables de Changement" (LAC), afin de quantifier objectivement les impacts de la fréquentation sur l'environnement, la sécurité, ….	6
2. Actualiser la typologie et la stratégie des sites en fonction des évolutions repenser la classification des sites avec une typologie incluant des catégories comme les sites à forte fréquentation nécessitant des mesures spécifiques (mobilités, régulations), ceux à risque d'évolution problématique, et les sites de report pour une meilleure gestion des flux.	7
3. Optimiser la base SIG pour un suivi plus efficace des enjeux de site et des actions conduites Améliorer les principes de la table attributaires et représentations du SIG (Système d'Information Géographique) pour faciliter la visualisation des enjeux et le suivi des actions en cours.	3
4. Établir une méthode de validation pour les sites de report de la fréquentation. Concevoir une méthode d'évaluation des sites de report, avec une étude préalable de leur capacité d'accueil, de leur sensibilité écologique et de leur accessibilité, afin de gérer efficacement les projets de report de flux de visiteurs.	4
5. Optimiser la mise en place des reports de la fréquentation. Prévoir un plan d 'équipement des sites, une gestion des mobilités, des éléments d'attractivité et un planification de la communication	6
6. Poursuivre les efforts d'aménagement et de recherche de financements Continuer à identifier et solliciter des financements pour soutenir les projets d'aménagements des sites et la mise en place d'outils de gestion durable, en s'appuyant sur des programmes régionaux, nationaux et européens.	10
7. Améliorer le suivi et la communication du plan d'action Mettre en place des outils de monitoring pour suivre la progression des actions menées, tout en rendant ces informations diffusables en interne et pour les partenaires et le grand public. Avoir une communication pour montrer les réalisations dans ce domaine.	6

Remarques et autres propositions

- Améliorer la signalétique et l'information sur les sites et sur les parcours d'activités de pleine nature
- Encourager le hors saison – étaler la fréquentation – implique des hébergements (collectifs) ouverts l'hiver
- Prendre en compte la problématique des sites périurbains à Arles
- Permettre une souplesse pour par exemple ajouter un site dans la catégorie des sites sensibles ou nécessitant une fermeture temporaire saisonnière / permanente si des enjeux de Blodiv sont découverts (rapaces, chiroptères, …) ultérieurement.
- Il faut pouvoir limiter la fréquentation sur certains sites lors de pics de fréquentation avoir une jauge
- Ajouter l'intégration des grands propriétaires privées dans les réflexions sur les entrée de massifs, notamment lorsque l'accès se fait par chez eux

FICHE 3 : Réussir à installer des réseaux d'itinéraires et à mieux canaliser les flux

CONSTAT

1 - Éléments clés sur les itinéraires présents dans les espaces naturels

- **Création de réseaux d'itinéraires officiels** : Depuis 2012, des efforts importants ont été déployés pour créer et baliser des réseaux d'itinéraires pédestres, souvent autour de thématiques liées à l'environnement naturel ou au patrimoine local.
- **Prolifération de sentes sauvages** : on observe une multiplication de sentes et de divagations, entraînant une dégradation croissante du milieu naturel, notamment en contribuant à l'érosion, à la destruction de la végétation et à la perturbation des habitats faunistiques et floristiques.
- **Développement de nouvelles pratiques sportives (VTTAE et trail)** : l'essor rapide de nouvelles activités comme le vélo tout-terrain à assistance électrique (VTTAE) et le trail exerce une pression supplémentaire sur les itinéraires existants et les écosystèmes voisins et génère aussi des risques accrus de conflits d'usage et de problèmes de sécurité
- **Multiplication des itinéraires non officiels** : De nombreux itinéraires de randonnée, souvent accompagnés de traces GPX, sont créés et diffusés sans concertation avec les gestionnaires locaux ou les propriétaires fonciers. Ces itinéraires non balisés manquent souvent de signalisation appropriée, ce qui complique la gestion des flux et augmente les risques pour la préservation des espaces naturels, tout en créant des problèmes de stationnement, en particulier sur les terrains privés.
- **Révision en cours du PDIPR avec l'élaboration du PDESI** : La révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et son intégration au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) visent à adapter les parcours et les sites aux nouveaux usages tout en respectant les impératifs de préservation des espaces naturels.
- **Organisation en cours d'un réseau cycliste** : Des réflexions sont menées par le PNR pour structurer un réseau d'itinéraires dédié aux pratiques cyclistes, telles que le VTT, le VTTAE et le gravel. L'objectif est de canaliser ces pratiques vers des parcours adaptés, sécurisés et respectueux de l'environnement.
- **Cartographie et diffusion des itinéraires fortement appréciées** : La production et la diffusion de cartes topographiques, de guides, ainsi que la plateforme "Chemins des Parcs" sont très prisées par les utilisateurs et les communes, renforçant ainsi la visibilité et la promotion des itinéraires balisés officiels.
- **Réalisation d'évènements fréquents avec une politique forte de collaboration et d'information de la part du PNR**

2 – Limites observées au bon fonctionnement du réseau

- **Ressources humaines limitées** : il y a un manque de personnel suffisant pour surveiller régulièrement les pratiques sur le terrain, répondre aux problématiques émergentes et entretenir les itinéraires.
- **Difficulté de contrôler les propositions d'itinéraires non officielles** : il est complexe de réguler la pratique d'itinéraires non balisés, particulièrement avec la multiplication des publications sur les réseaux sociaux et les sites collaboratifs sans concertation préalable avec les gestionnaires.
- **Évolution rapide des pratiques et du contexte** : Les nouvelles pratiques sportives et les effets du changement climatique modifient constamment les besoins, rendant difficile une planification à long terme adaptée et réactive.

Propositions d'actions d'amélioration

PROPOSITIONS	Pts obtenus
1-Consolidation du réseau d'itinéraires pédestres : renforcer la coordination entre le Département, la FFRandonnée et les communes ou intercommunalités pour améliorer la structuration des sentiers pédestres. L'objectif est d'assurer que tous les itinéraires soient bien balisés, sécurisés et respectent les enjeux environnementaux, en particulier dans les zones où la maîtrise foncière est complexe.	**4**
2-Création d'un schéma global pour les pratiques cyclistes (VTT, VTTAE, Gravel) : élaborer un schéma d'aménagement spécifique (en cours) pour les itinéraires cyclistes en concertation avec les acteurs locaux, incluant un balisage clair et sécurisé afin de canaliser ces pratiques sur des sentiers adaptés aux pratiques cyclistes.	**8**
3-Intégration des parcours de trail : étendre les réflexions en cours aux parcours de trail, pour garantir une gestion durable et harmonieuse de cette pratique en pleine expansion, en prenant en compte les spécificités de ces usagers.	**5**
4-Amplification de la diffusion d'information : renforcer la sensibilisation des visiteurs par une signalétique claire, des cartes à jour et des outils numériques. Continuer à promouvoir les itinéraires officiels à travers des campagnes de communication variées (brochures, réseaux sociaux, applications), tout en insistant sur la nécessité de respecter les parcours balisés.	**7**
5-Régulation des activités pendant les périodes écologiquement sensibles : instaurer des restrictions temporaires d'accès à certains itinéraires lors des périodes écologiquement critiques (nidification) afin de protéger les habitats sensibles et la biodiversité. Si besoin mettre en place des règlementations permanentes ou des cadres juridiques de type APPB. Proposer des activités alternatives.	**8**
6-Poursuite, amplification de l'action concernant les évènements (assistance aux organisateurs)	**1**
7-Gestion renforcée des zones hors sentier : Comprendre pourquoi et par qui ces sentes sauvages sont utilisées (notamment pour éviter des pratiques pouvant entrer en conflit). Mettre en place des projets pilotes pour interdire ou limiter l'accès aux zones sensibles via une signalétique innovante et des sanctions pour la pratique hors-sentier. Explorer des techniques telles que le "nudge" (incitations comportementales) et des méthodes de génie écologique pour fermer ou restaurer les sentes.	**5**
8-Collaboration avec les plateformes collaboratives : accentuer le dialogue avec des plateformes comme Strava ou Visorando pour diffuser les informations sur les itinéraires officiels et sensibiliser les utilisateurs. Organiser une rencontre avec les gestionnaires de territoire et les responsables de ces applications pour renforcer la coopération et responsabiliser les utilisateurs.	**9**
9-Développement d'itinéraires en périphérie : créer et promouvoir des itinéraires de randonnée et de VTT en dehors du massif des Alpilles, afin de répartir la fréquentation sur un territoire plus vaste, diminuant ainsi la pression sur les zones les plus sensibles.	**6**
10-Développement de l'information en temps réel : mettre à disposition des visiteurs des informations actualisées sur les conditions d'accès aux itinéraires, incluant les fermetures temporaires et des suggestions d'alternatives, via des plateformes numériques.	**5**
11-Formation des acteurs locaux : développer des formations spécifiques pour les professionnels du tourisme (OT, accompagnateurs, hébergeurs) afin de les sensibiliser aux enjeux écologiques et à l'importance de promouvoir les itinéraires balisés. Organiser des formation sur le terrain, faire passer l'importance du vélo.	**4**

Remarques et autres propositions

- Les différentes activités demandent une mise en cohérence avec le PDESI 13
- Pour la partie Randonnée, il faudra poser avec chaque commune les itinéraires dont ils font la promotion (hors PDIPR) et les accompagner pour s'assurer du foncier, de l'état et du balisage et décider des actions à conduire (gestion communale. C'est une démarche PNR+CD13+FFR
- Il faut un meilleur encadrement des plateformes collaboratives – C'est une action à avoir au niveau national (Fédérations ? FPNRF > courrier Viso rando Etat ?...) ca dépasse la PNR – Il faut un projet de loi pour encadrer les plateformes et la diffusion d'itinéraires -
- Créer un réseau indépendant du PNR avec ses propres pictogrammes et sa propre carte (Exemple Crévoux dans le 05)
- Attention les restrictions lors des périodes critiques sont peu perçus par le public et difficilement applicables.
- Pour la proposition N2, il faut agir contre la balisage sauvage (débaliser) et détruire les aménagements comme les tremplins
- Pour la proposition N9, s'appuyer sur les voies cyclables existantes et se raccorder aux grands itinéraires cyclables.

FICHE 4 : Améliorer le processus de communication

CONSTAT

1 - Éléments clés sur les actions de communication

- **Large gamme de guides et de cartes disponibles**
  Le PNR des Alpilles a réalisé et dispose de nombreux supports informatifs tels que des guides, des cartes et des topoguides.
- **Présence d'un site internet PNR et du site Chemins des Parcs**
  Le site internet du PNR et la plateforme Chemin des Parcs sont des outils importants pour centraliser et diffuser l'information,
- **Communication via panneaux sur site**
  Les panneaux d'information de type RIS (nature, accès, …) présents sur les sites du PNR jouent un rôle dans la sensibilisation des visiteurs et leur information
- **Utilisation importante des sites communautaires comme Visorando**
  Une grande partie de la communication sur les itinéraires passe par des sites communautaires privés, ce qui signifie qu'il n'existe pas de garanties sur les informations diffusées et les itinéraires et stationnements proposés.
- **Besoin d'une communication plus claire sur les itinéraires et sur la réglementation**
  Il a été exprimé par les acteurs que la communication sur la réglementation en vigueur, les restrictions et les itinéraires balisés doit être simplifiée, plus percutantes et mieux diffusée, en particulier auprès des nouveaux visiteurs et utilisateurs des espaces naturels.
- **Question posée du maintien à l'année sur quasiment tout le territoire de l'info relative au risque incendie** : risque de banalisation de l'info et d'incompréhension des usagers
- **Nécessité d'une communication plus fluide sur les sites de report**
  Il est également exprimé par les acteurs d'avoir une meilleure information sur les sites alternatifs ou de report, en tenant compte de l'ensemble du parcours commercial des visiteurs, y compris les aspects logistiques et touristiques. Cet aspect est notamment très important lorsque le massif est fermé.
- **Besoin d'une communication en temps réel**
  La demande pour une information en temps réel, notamment sur les conditions météorologiques, les risques d'incendie, la chasse ou le pastoralisme, est de plus en plus forte, surtout pour les activités à risque ou soumises à des restrictions temporaires.

2 – Limites observées au bon fonctionnement de la communication

- **Faible visibilité des itinéraires officiels** : les itinéraires balisés et réglementés promus par les sites publics peinent à se démarquer en matière de communication, face à la popularité des parcours promus par des plateformes communautaires comme Visorando.
- **Difficulté à sensibiliser des publics variés** : la diversité croissante des visiteurs promeneurs et pratiquants d'activités de pleine nature leur sensibilité très différente à l'environnement complique la diffusion d'un message universel et clair sur les enjeux de préservation des espaces naturels, problèmes de publics avec des comportements problématiques pour la sécurité ou le milieu naturel,
- **Difficulté d'accès à l'information en temps réel** : bien que la demande d'informations en temps réel soit en hausse, il est souvent difficile de fournir cette information via des canaux qui atteignent réellement les visiteurs. De plus, la communication numérique, bien qu'efficace pour certains, peut laisser de côté une partie du public qui n'est pas à l'aise avec les technologies ou n'a pas accès à ces outils sur place.

Propositions d'actions d'amélioration

PROPOSITIONS	Pts obtenus
1. **Collaboration renforcée avec tous les acteurs locaux (OT, ADT, communes,** intercommunalités **…)** Mettre en place un écosystème de communication en partenariat avec les offices de tourisme, les agences départementales et les communes et intercommunalités pour garantir une diffusion cohérente et harmonisée des informations sur les itinéraires et les réglementations.	**13**
2. **Evolution de l'approche de la communication** en introduisant d'avantage de numérique, de temps réel, de communication engageante et une meilleure approche du parcours visiteurs (avant, pendant et après la visite)	
• **Plan de communication sur les "sites de report" intégrant l'ensemble du parcours des visiteurs** Mettre en place un plan de communication intégré pour les sites de report, couvrant l'ensemble du "parcours du visiteur : avant pendant après », incluant des informations sur les itinéraires alternatifs et les conditions de transport.	
• **Nouvelle approche de l'information réglementaire (visuels, dynamique, connectée)** Réimaginer l'information réglementaire en adoptant des formats visuels plus attractifs, des approches par communication engageante et interactifs, (comme des panneaux dynamiques connectés par QR codes ou équivalent, pour faciliter l'accès à la réglementation et aux conditions en temps réel).	**2**
• **Communication concertée et connectée pour le pastoralisme et la chasse** Développer une communication spécifique autour du pastoralisme et de la chasse, avec des systèmes en temps réels et/ou d'alertes concertées pour prévenir les visiteurs des périodes et zones concernées	**5**
3. **Renforcement de l'action vers les sites internet collaboratifs** Collaborer davantage avec les plateformes communautaires comme Visorando pour s'assurer que les informations diffusées sur les itinéraires et les réglementations soient à jour, précises et cohérentes avec les messages du PNR. Organiser une rencontre de type colloque avec les gestionnaires de territoire et les responsables de ces applications pour renforcer la coopération et responsabiliser les utilisateurs.	**9**
4. **Actions de communication spécifiques sur les sujets les plus sensibles (les divagations hors sentiers officiels, le stationnement dangereux, les chiens de troupeaux, la chasse, …)**	
5. **Faire connaître la stratégie et les actions du PNR via la communication interne** / Renforcer la communication interne au sein du territoire pour mieux faire connaître la stratégie du PNR auprès des acteurs locaux, des habitants et des partenaires, afin de favoriser une meilleure implication dans les actions menées.	**6**

Remarques et autres propositions

- Communication concertée et connectée pour la Biodiv
- Une information à jour sur les périodes et lieux de chasse pour éviter les problèmes avec cette pratique
- Proposition N2C – Aller vers des applications Chasse et Cr…é ?? Très bien
- Attention si on multiplie les site de report cela demande plus de surveillance et d'aménagements
- Proposition N5 Chemins des Parcs est très peu connu
- Travailler en collaborations avec les outils de communication des communes qui disposent d'outils
- Intégrer d'avantage les pratiquant dans la conception et la diffusion efficaces pour toucher les habitants et également avec les grosses communes extérieures
- Arles prendre en compte de manière spécifique le principe de site naturel périurbain (Ex Beauchamps Port de Crau) > com entre acteurs et vers les habitants
- Parler d'éducation plus que de communication dans certains cas
- Organisation d'actions type « police de l'environnement » avec les parties prenantes pour sensibiliser le public lors de WE de fortes affluences aux périodes particulièrement sensibles (printemps)

FICHE 5 : Renforcer les processus de concertation et de collaboration

CONSTAT

1 - Éléments clés sur les actions de concertation

- Mise en place et r**econnaissance de la CLESI par les acteurs locaux** : la CLESI (Commission Locale des Espaces, Sites et Itinéraires) est reconnue par l'ensemble des parties prenantes pour son rôle de concertation et d'action, avec une structure composée d'un Comité de Pilotage et de groupes de travail thématiques.
- **Multiples collaborations déjà en place** : de nombreuses collaborations existent déjà entre les acteurs clés, incluant les forces de l'ordre, les offices de tourisme, les communes, les intercommunalités et d'autres partenaires.
- **Besoins accrus de concertation sur des sujets sensibles** : les acteurs expriment le besoin d'une concertation renforcée sur des thématiques particulièrement sensibles, telles que la cohabitation entre pastoralisme et pratiques récréatives (chasse, VTT), ou encore la gestion des itinéraires impliquant des terrains privés.
- **Renforcement nécessaire des collaborations intersectorielles** : il est aussi exprimé un besoin d'améliorer et d'intensifier les collaborations entre les différents acteurs, afin de mieux gérer la fréquentation et préserver les espaces naturels.
- **Collaboration avec les organisateurs d'évènements**

2- Limites observées sur les actions de concertation

- **Limite de représentativité** : tous les acteurs concernés ne sont pas systématiquement représentés dans les processus de concertation ce qui peut limiter la portée des discussions.
- **Difficulté à concilier des intérêts divergents** : les acteurs impliqués (agriculteurs, pratiquants de sports de plein air, gestionnaires de la biodiversité, propriétaires privés) ont souvent des intérêts et priorités différents, ce qui complique la prise de décisions consensuelles.
- **Communication et partage d'informations insuffisants** : il peut y avoir un manque de communication fluide entre les différents groupes, ce qui entraîne des incompréhensions ou des décisions mal partagées.
- **Ressources humaines et financières limitées** : le manque de ressources pour animer et coordonner les concertations de manière régulière et efficace peut nuire à la mise en place de véritables dynamiques de collaboration sur le long terme.

Propositions d'actions d'amélioration

PROPOSITIONS	Pts obtenus
1. **Meilleure communication sur la CLESI et son action** : améliorer la visibilité et la compréhension du rôle de la CLESI, notamment en sensibilisant les acteurs locaux et les visiteurs aux décisions et actions issues de ce comité, via des outils numériques et des événements.	**1**
2. **Définition de sujets à haute sensibilité avec un processus spécifique de concertation** : identifier les sujets critiques (ex. pastoralisme, chasse, cohabitation des usages) et mettre en place des concertations dédiées, avec des modalités de discussion adaptées à chaque groupe d'acteurs concernés.	**10**
3. **Évolution des outils numériques de collaboration** : développer des plateformes collaboratives en ligne pour faciliter l'échange d'informations, le partage d'idées et le suivi des décisions prises lors des concertations, en temps réel et de manière transparente.	**6**
4. **Formation d'acteurs à la concertation au sein et hors du PNR** : proposer des formations spécifiques pour améliorer les compétences des acteurs locaux en matière de concertation afin de favoriser un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes.	**2**
5. **Création d'un calendrier de concertations régulières** : Établir un calendrier fixe de réunions et d'ateliers de concertation, d'évènements afin d'assurer un suivi continu et de maintenir un dialogue permanent entre les différents acteurs du territoire.	**8**
6. **Évaluation des processus de concertation** : Mettre en place un suivi régulier et une évaluation des dispositifs de concertation pour mesurer leur efficacité et identifier les axes d'amélioration à intégrer dans les cycles futurs.	**1**
7. **Créer des espaces collaboratifs** : créer des espaces de travail collaboratifs (réunions régulières, plateformes en ligne) sur des sujets essentiels entre les acteurs clés (polices, communes, intercommunalités, associations, professionnels …) pour faciliter la coordination et le partage des informations	**7**

Remarques et autres propositions

- Plus de liens réguliers entre le Parc et les différents usagers et pratiquants avant et pendant les manifestations sportives ou pour des parcours et pratiques respectueuses
- Attention à ne pas se retrouver débordé. Avoir aussi des outils et un mode de fonctionnement qui limite la charge de temps
- Formations aux enjeux de Biodiversité sur le modèles des formations MAEc (une journée entière sur le terrain au printemps)
- Comment associer les gestionnaires d'applis/sites en ligne proposant des itinéraires ?
- Actions 3 et 7 : Plateforme en ligne bonne idée mais à regrouper
- Action 5 diffusion par courriel aux partenaires mais attention aux nombres (pas tros de commissions, ou réunions,) risque confusions ou de redondance de perdre les partenaires. Pourrait se faire avec une commission ou réunion en début d'année n pour identifier les manifestation sur l'année n
- « Etat généraux de la fréquentation ??? chaque année »

FICHE 6 : Définir, optimiser les moyens humains et financiers

CONSTAT

1 - Éléments clés sur les actions de concertation

- **Personnel dédié à la gestion de la fréquentation des espaces naturels** : actuellement, une personne (0,7 ETP) est en charge de la gestion de la fréquentation, dont seulement 20 % du temps est consacré à la gestion courante et aux échanges avec les autres acteurs.
- **Garde assermenté en poste depuis 2024** : un garde assermenté a été recruté début 2024. Une grande partie de son temps est consacrée à la coordination des équipes de saisonniers (Sentinelles et GRF).
- **Gardes assermenté du département** qui viendront en binôme pendant les périodes sensibles et estivales. Patrouille (Crau/Alpilles). Peut-être un bon renfort à impliquer davantage dans l'avenir ?
- **Déploiement des Sentinelles du Parc** : Depuis le printemps 2021, un dispositif composé de 6 Sentinelles, financé par les communes, a été mis en place pour accueillir et sensibiliser les visiteurs, mais également mener des enquêtes et observations sur la fréquentation des espaces naturels.
- **Garde Forestière Régionale** : Après la saison des Sentinelles, la Garde Forestière Régionale intervient, assurant des missions de surveillance, d'accueil, de sensibilisation et de recueil de données sur la fréquentation.
- **4 volontaires en service civique** : En moyenne, quatre jeunes de moins de 26 ans en service civique participent chaque année, environ 50 % de leur temps est consacré aux actions relatives à la gestion de la fréquentation.
- **Besoins en compétences spécifiques** : Il existe un besoin croissant de compétences en gestion numérique, en systèmes d'information géographique (SIG), ainsi qu'en traitement et analyse des données, afin d'améliorer la gestion stratégique et opérationnelle des espaces naturels.
- **Faible part consacrée à la stratégie et au traitement des données** : La majorité des ETP est allouée à la collecte de données et à l'observation, à la sensibilisation mais peu de ressources sont dédiées à l'analyse stratégique et au traitement des données.
- **Besoin accru de présence terrain pour sensibilisation et régulation** : Un besoin important se fait ressentir pour renforcer la présence humaine sur le terrain, tant pour sensibiliser les visiteurs que pour intervenir de manière règlementaire en cas d'infractions ou de non-respect des règles. Si cette action est toujours présente via le nouveau LEADER, ok pour être intégrée pour la sensibilisation. Qui mobiliser ? Le Parc ? La PM et la gendarmerie Et les gardes du département ??
- **Financements :** ils se font sur des fonds propres (partie des ETP, fonctionnement, maintenance des équipements, …), un financement des communes (Sentinelles du Parc) de la Région (Garde forestière) ou des programmes spécifiques notamment européens pour les actions d'équipements.

2- Limites observées sur les ressources

- **Manque de compétences spécifiques (SIG, communication numérique)** : certaines compétences clés, notamment dans la gestion des systèmes d'information géographique (SIG) et la communication numérique, sont insuffisantes, limitant ainsi la capacité à analyser les données et à communiquer efficacement avec les publics cibles.

- **Déséquilibre entre les tâches basiques, techniques et stratégiques** : Les ressources humaines sont majoritairement allouées à des tâches de niveau 1 (collecte de données, gestion courante), au détriment des tâches plus techniques (niveau 2) et stratégiques (niveau 3), ce qui freine l'élaboration d'actions plus efficaces et une vision à long terme.
- **Charge de travail concentrée sur les périodes de haute fréquentation** : La pression sur les équipes est particulièrement forte durant les saisons touristiques, entraînant un déséquilibre entre les périodes de sous-utilisation et les pics d'activité intense
- **Insuffisance globale des ressources humaines** : **pour conduire une action de ce type** (observatoire + projet équipements + communication + concertation + …) entraînant des retards ou une exécution partielle de certaines actions.
- **Limites des possibilités de surveillance et de verbalisation si besoin**
- **Financement insuffisant pour soutenir toutes les actions nécessaires** : malgré l'aide des communes, le budget actuel reste limité pour financer de manière durable l'ensemble des besoins humains (formation, embauche) et matériels (équipements, infrastructures) nécessaires à la gestion des espaces naturels.

Propositions d'actions d'amélioration

PROPOSITIONS	Pts obtenus
1. **Favoriser la pérennisation des financements actuels** : optimiser la collaboration et la communication avec les partenaires financeurs, en intégrant notamment la diffusion et la communication des résultats permis par les actions grâce à leur soutien.	**1**
2. **Planifier les financements futurs** : explorer de nouvelles sources de financement via des programmes européens, régionaux, des appels à projets (AAP), ou le mécénat, ou encore créer un fonds de dotation en élaborant un plan de financement à moyen et long terme pour garantir la pérennité des actions et l'embauche de ressources humaines spécialisées.	**4**
3. **Faire évoluer l'organisation de travail à l'intérieur du Parc** : réorganiser la structure interne pour renforcer les compétences des agents et des différents intervenants, mieux travailler avec les chargés de mission pour mieux intégrer une partie fréquentation dans leurs interventions, réorganiser les tâches pour équilibrer les missions entre collecte de données, stratégie, et action opérationnelle, en optimisant les ressources, faire évoluer l'organisation interparcs afin de rendre plus efficace les actions mutualisées.	**7**
4. **Monter en compétences et rationaliser** : développer un programme de formation continue pour les équipes (SIG, gestion numérique, communication)	**3**
5. **Explorer les pistes de mutualisations des** moyens (humains, matériels) avec les communes, les intercommunalités, les acteurs privés comme les fédérations afin de développer une gestion intégrée des espaces naturels et de multiplier les moyens. Encourager les collaborations entre les services (tourisme, aménagement, police) pour harmoniser la gestion des ressources et maximiser les synergies, tout en mutualisant les coûts et les efforts sur des projets transversaux.	**12**
6. **Développer des partenariats avec le secteur privé** : Mettre en place des partenariats avec des entreprises locales ou nationales via des contrats de mécénat ou de sponsoring, pour financer des projets spécifiques (équipements, formations) et apporter des ressources complémentaires.	**5**
8. **Créer un pool de bénévoles formés** : Mettre en place un programme de bénévolat encadré avec des formations spécifiques sur la sensibilisation environnementale et la gestion de la fréquentation, pour renforcer les équipes en période de forte affluence.	**3**
9. **Optimiser l'usage des technologies numériques** : Utiliser les technologies numériques, telles que les applications de gestion des équipes, le suivi des flux de	**2**

visiteurs en temps réel et les outils collaboratifs, pour rationaliser les processus et maximiser l'efficacité des interventions.	

Remarques et propositions

- Financer une équipe permanente d'écogardes assermentés à l'échelle du PNR des Alpilles
- Avoir un plan d'action soutenu par le CD 13
- Avoir des commissions avec des associations sportives ou non dans le cadre de les sensibiliser à protéger leur lieu de pratique pour voir le plus d'actions et d'acteurs possibles sur le terrain.
- Proposition N5 Mutualisation :
    A. pour la communication les communes peuvent être des relais importants auprès de leurs administrés via leurs réseaux sociaux magazine mensuels. Il faut créer un groupe com avec les communes pour qu'elles relayent les infos à diffuser
    B. Les gardes particuliers (Ex Lamanon = 2GP / 5 communes avec des motos électriques) peuvent être mutualisés
- Proposition N8 – Créer un pool de bénévoles formés – pour quoi ne pas s'appuyer sur les communes ?
- Mobiliser d'avantage les clubs (marche, vélo et autre !)
- Travail avec les gardes départementaux

2 eme partie : remarques et questions

Ressources

- Important de définir quels moyens pour quelle durée – Globalement on sait investir mais on ne sait pas fonctionner en matière de budget et de RH. Il est important d'intégrer le coût de la maintenance notamment.
- *Cette partie est bien pris en compte et constituera un élément du projet (fiche 6). C'est un point important : le plan d'action doit être chiffré et il doit y avoir une idée de la programmation (combien çà doit couter sur 10 ans pour le PNR mais aussi par les partenaires)*

Liens aux agglomérations voisines

- Question : le PNR a -t-il des liens avec les grandes agglomérations autours qui sont des pôles émetteurs de visiteurs et des informations sur ces visiteurs ?
- *Le PNR a un travail avec les intercommunalités en partie extérieur du territoire se fait au niveau du tourisme (Avignon et Salon, …). Les enquêtes conduites par les sentinelles du Parc permettent d'avoir des informations sur l'origine des visiteurs.*

Saisonnalité

- Le report sur le hors saison (notamment Hiver) se heurte à une fermeture des hébergements.
- Dans les visiteurs il y a beaucoup de gens de bassins environnant (WE > gens du coin) + des touristes qui ne logent pas sur le territoire
- Arrêté préfectoral qui en général interdit la fréquentation du massif sur une grande partie de l'été (épargné cet été mais ne va pas s'arranger avec le réchauffement climatique).
- Question de la difficulté de l'itinérance sur le département (avec la fermeture de massifs comme les Alpilles) report possible des flux vers d'autres département – Il faut avoir une offre hors massif.
- L'hiver est-il notre futur touristique notamment l'observation des oiseaux ?
- Est-ce amener des gens en plus ou déporter les fréquentations à d'autres saisons –
- Pour un allemand passer des vacances en hiver ici ça va devenir normal
- Qui vient ? A quels moments Qui on va aller chercher ?
- Il faut faire attention aussi aux périodes fragiles. Pour chaque site il faut avoir un principe de calendrier annuel.
- Il y a le hors saison à enjeux biodiversité, la saison estivale et touristique à risque incendie
- Report on s'étale de Pâques à Octobre
- Travail cartographique important il faut prendre en compte l'ensemble des enjeux des sites + travail de communication vers les visiteurs

Report de la fréquentation sur d'autres sites

- Les sites reports c'est aussi plus de sites à aménager et à surveiller
- Le report c'est dans le temps et dans l'espace
- Report sur les bords de canaux ; les problématiques de canalisation versus divagation
- Importance des sites reports mais aussi leur fragilité

Signalétique

- Question de l'amélioration de la signalétique notamment sur les Opies –
- Projet d'équipement et de communication du département – gestion du site –

Schéma cyclable

- Schéma vélo aller vers une Labellisation FFC (avec gestion du projet d'un ensemble de clubs de différentes fédérations)
- Pour le département la mise en place du CDESI est important le projet de schéma vélo doit être clef + labellisation Espace FFC
- VTT bcp de divagations, déjà il faut faire des parking précis, la labellisation donne une vision sur les parcours
- Idem pour le trail même travail à faire mais difficile d'identifier les acteurs. (FFA pas de relais au niveau régional ou local ?). Il faut passer directement par les clubs locaux qui connaissent le terrain ?
-

Fermeture de sites à certaines périodes et présence humaine

- Fermeture de site à certaines périodes – (exemple de la Sainte Victoire) – il faut de la présence terrain – mais les sentinelles sont jeunes et non formées – Ste Victoire ensemble pertinents- équipe de permanents – mais ne verbalisent pas assermentés
- Au niveau faune, les deux gros dangers ce sont Bonelli et le Percnoptère. Il faut être en capacité de fermer le site si la reproduction a eu lieu
- Il y a également les sites à chauve-souris – là c'est plutôt la fermeture totale mais il y a encore bcp de gens qui s'y introduisent – discussion avec le milieu de la spéléo à avoir – certains publics sont difficile à cerner –
- Pour tout cela il faut de la présence humaine – la signalétique ne suffit pas – si en plus on déporte sur d'autres sites et si on décale dans le temps il faut monter en effectif si on veut être efficace.
- La sensibilisation ne suffit pas – la protection c'est aussi la mission du parc

Communication sensibilisation

- Information – éviter d'y aller par interdit - faire des vidéos pour expliquer, faire de la sensibilisation avec de nouveaux supports, il faut être très ludique, … (ex pop-up, du vert du rouge, être basique) éviter de faire de l'interdiction qui = frustration –
- Faire évoluer la communication pour qu'elle soit plus simple et plus ludique (nudge, zone à préserver sacrée, messages simples …)
- Réserver des zones de free ride, rencontre avec des écologues
- Créer des écosystèmes de communication impliquer tout le monde, s'appuyer l'un sur l'autre, les gens sont des pratiquants de la nature, il doivent devenir responsable
- Sensibilisation éducation, on a un public local mais qui ne connait pas la nature qui les entoure
- La communication on communique souvent à eux qui sont déjà sensibilisé
- La sensibilisation est un travail sans fin
- LPO popup sur viso rando / arrêté de protection de la Cau – il est sur internet – et donne l'information vous entrez dans une zone sensible – travail en cours – ça prend du temps – pour l'instant uniquement sur le règlementaire –
- La communication important si elle n'est pas la tout le reste sert à rien –
-

Stratégie générale

- Le PNR a réussi à poser l'ensemble des sujets qui permettront de gérer tout çà plus tard il faut faire plus et mieux sur chacun des sujets et ce n'est pas simple dans un contexte financier complexe –
- On reconnait l'importance de la sensibilisation et des équipes de terrain –

- Aménagements et équipement + signalétique c'est compliqué quel est le rôle du parc sur le sujet ? quelle est sa valeurs ajoutée ? – Virginie s'est battue pour faire 5 ou 6 sites il en aurait une 40 aine à faire comment on arrive à changer de braquet ?
- Le Parc peut être le réceptacle technique financier avec les soutiens et tous ne sont pas optimisés
- Le PNR peut être le faiseur des liens – avec les clubs et les intercos vivier de clubs
- Le PNR peut être source de la communication
- Il y a des attentes des communes et des fédérations pour monter en puissance sur ces sujets

Stratégie de Site

- On peut fermer des sites, si on ne les signale pas, on peut les faire disparaitre des radars
- Il faut des gens tout qui sensibilisent et qui referment les sentiers car si le sentier est indiqué sur un site internet il est emprunté à nouveau et les panneaux sont arrachés,

Eduquer

- « Comment pratiquer votre apn de manière respectueuse » n'est pas un sujet très abordé dans les formations
- Difficile de faire bouger les écoles sur le terrain – pourtant la porte d'entrée ce sont les scolaires – il faut inculquer une culture de l'équilibre –
- Plus facile de toucher les fédés mais difficiles de toucher les non licenciés qui sont la majorité
- Programme Life : créer des formation à destination des fédérations et des pros avec ce volet Biodiversité
- Les sportifs sont peu fédérés et de moins à moins mais ils participent à des évènement organisés par les fédérations
- Il faudrait faire de la sensibilisation pour chaque évènement